



Évreux, le 7 décembre 2016

DÉVIATION SUD-OUEST D'ÉVREUX MISE EN SERVICE DU NOUVEAU CHEMIN POTIER

Le préfet de l'Eure a réuni le mardi 6 décembre 2016, le Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) qui, à cette occasion, a donné un avis favorable sur les propositions de solutions techniques complémentaires étudiées dans le cadre du projet de la déviation sud-ouest d'Évreux. Ces prescriptions complémentaires sont de nature à garantir davantage la protection de la ressource en eau et la qualité de l'eau de l'Iton.

Suite à cet avis favorable, le préfet de l'Eure, signera dans les meilleurs délais un arrêté prescrivant la mise en œuvre de ces solutions, ce qui permettra d'appliquer la décision du Tribunal Administratif de Rouen en date du 26 avril 2016, relative à l'autorisation du projet routier au titre de la Loi sur l'Eau.

Dès lors, la mise en service du principal dispositif d'assainissement de l'infrastructure routière, le bassin de traitement « B2 » situé à Arnières-sur-Iton, pourra être autorisée. Cette mise en service conditionne notamment l'ouverture à la circulation du nouveau chemin Potier et ainsi le rétablissement de l'itinéraire entre Arnières-sur-Iton et la zone industrielle de la Madeleine.

L'ouverture du chemin Potier interviendra **le jeudi 5 janvier 2017**.

Reconstruit légèrement plus au Nord de son tracé originel pour libérer l'emprise de la future déviation sud-ouest, ce nouveau chemin Potier offrira de meilleures conditions de confort et de sécurité aux usagers, tout en assurant une meilleure protection du milieu naturel face aux pollutions liées au trafic routier.

La déviation sud-ouest d'Évreux est une opération exemplaire au plan environnemental. De multiples mesures d'évitement, d'accompagnement du chantier et de compensation sont mises en œuvre parallèlement aux travaux de génie civil.

Le niveau de mise en œuvre de ces mesures a été présenté ce mercredi 7 décembre 2016 lors du comité de suivi des engagements de l'État.

Toutes les informations correspondantes sont disponibles sur le site internet du projet :

www.deviation-evreux.fr

Contact presse :

Service départemental de la communication interministérielle : 02.32.78.27.33 / 27.35